



Les Ancizes-Comps

Lettre d'informations municipales N°30 Hiver 2009/2010

L'année 2009 aura porté, supporté, la crise mondiale, avec un cortège de contradictions peu banales.

Un an plus tard, réapparaissent les mêmes chimères ; le système redécoule en bourse, redistribue les plus hauts dividendes et reparle sans décence de bonus faramineux qui ne sont que le petit bout de l'iceberg géant du profit bancaire, de la « profitation » que dénoncent nos concitoyens des Antilles.

Au passage, plus d'une famille d'honnêtes gens y aura laissé de la sérénité à minima, du pouvoir d'achat, sinon de l'emploi avec au ventre la peur du lendemain, du chômage possible, quand les petites entreprises régionales, locales, celles qui ne font pas partie du Cac 40, prennent sur le dos la vague du tsunami financier.

La situation internationale ne vient pas relever la situation nationale, avec l'explosion des conflits à travers le monde, qui permet l'écoulement des armes et des contrats militaires, en provoquant l'extension des misères et des famines.

Sur le plan environnemental, aucune lumière salvatrice n'a pu éclairer les grands de ce monde qui ont lamentablement échoué à Copenhague. La Nature est, elle, venue dernièrement rappeler qu'elle ne sera jamais une salle de marchés imprenable, en frappant très durement l'île d'Haïti et provoquant la mort de dizaines de milliers de personnes, déjà parmi les plus déshéritées de la planète.

Les vœux les plus urgents que nous pourrions tous ensemble espérer pour notre avenir sur la Terre, la Terre Mère, la Pachamama nourricière et respectable du bolivien Evo Morales, seraient d'aller vers une plus grande sagesse, si l'on veut encore vivre longtemps et donner les moyens de vivre à nos descendants.

Plus près de nous, l'année 2009 aura aussi vu la concrétisation du projet intercommunal et depuis le 1^{er} janvier, c'est une nouvelle collectivité de rassemblement construite sur des fondations solides d'espoir et de solidarité, qui va organiser et porter les projets les plus structurants pour notre territoire.

Sur le plan plus local, il faut se féliciter des investissements très importants lancés par Aubert et Duval pour les usines Ukad et IV30 et

de la signature de la convention de cofinancement concernant la réhabilitation de la décharge de Fougères.

Il est nécessaire, à l'heure du rassemblement solidaire du territoire d'envisager une stratégie globale associant les collectivités, sur leurs compétences au service de la population, et la grande industrie accompagnée localement par le réseau de l'économie secondaire des entreprises sous traitantes.

Emettons le vœu, que très rapidement soient respectés les termes du contrat de territoire de 2004, signé au lendemain du plan social, à savoir que le territoire des Combrailles profite des effets d'une ré-industrialisation pour laquelle les collectivités publiques ont lourdement investi dans des zones d'activités aujourd'hui vides.

Seules cette globalité et cette responsabilité territoriale partagée peuvent rendre stable et pérenne l'économie d'un vrai bassin d'emploi, dont non seulement notre secteur a besoin mais dont toutes les Combrailles ont besoin, par une concentration d'emplois à retrouver.

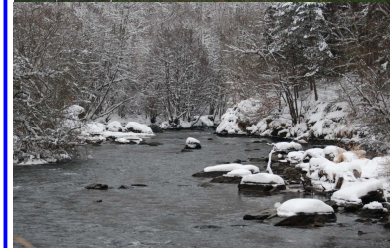
Je ne peux évoquer longuement dans ces lignes les difficultés et soucis qu'apporteront inévitablement à notre Commune et à la Communauté de Communes, les réformes que le Gouvernement et le Parlement tentent d'imposer à l'organisation et au fonctionnement des collectivités, mais qui attaquent aussi très frontalement les valeurs de la République et de la Démocratie.

Il faudra, à vos élus, tous les jours, faire preuve d'encore plus de courage pour tenir haut l'idée de la place de l'Homme face à tous les calculs qui tendent sans relâche à conditionner la société entre précarité et consommation forcée tout en occultant les espoirs que seule la vie collective peut porter.

Il nous faudra plus de ténacité pour poursuivre la politique d'essence sociale et solidaire sur laquelle nous nous sommes engagés, **pour, et c'est le vœu le plus cher que je vous adresse, chers concitoyens, toujours considérer prioritairement l'humain et ses conditions de vie.**

Bonne année à tous

Pascal ESTIER



Mairie des Ancizes - Comps
Avenue du Plan d'eau
63770 Les Ancizes - Comps
9h - 12h et
14h - 17h30 du lundi au vendredi
10h - 12h le samedi
Tél : 04 73 86 80 14
mairie.ancizes@wanadoo.fr
www.ancizes-comps.eu

Intercommunalité

Les compétences

Depuis le 1er janvier 2010, le transfert des compétences communales ou syndicales du SIVOM et du SIVU est effectif et c'est une nouvelle Communauté de Communes qui organisera et portera les projets les plus structurants :

- primordiallement en matière sociale avec la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale, qui réunira les activités du SIVOM et du SIVU, pour les services d'aide à la personne et le fonctionnement des maisons de retraite.

- obligatoirement en matière économique et d'aménagement du territoire,

Elle abordera l'avenir pour une population de plus de 9 000 habitants, dans la mise en place cohérente, réfléchie et équitablement répartie des infrastructures d'activités, de logements, d'équipements de service, des supports de pratiques culturelles ou sportives, encore du développement touristique.

Les délégués

Pour les Ancizes-Comps, ce sont 6 délégués qui ont été nommés au sein du Conseil Municipal pour représenter la Commune au sein du Conseil Communautaire de Manzat Communauté. A ces 6 délégués qui sont le Maire et les adjoints, s'ajoutent des conseillers municipaux qui sont membres des commissions de travail.

L'avenir

Les réformes annoncées des Collectivités Territoriales et de la Taxe Professionnelle augurent des changements fondamentaux dans le fonctionnement des instances publiques. Les décisions prises au sein de cette nouvelle communauté de communes devront participer de la plus grande prudence dans l'attente des futures conditions fiscales.

A noter : une information complète sera diffusée dans la prochaine lettre d'information de Manzat Communauté concernant le budget, les compétences et l'organisation.

Ce qui va changer

	Avant le 1er janvier 2010	Après le 1er janvier 2010
Fiscalité	- Les 4 taxes (habitation, foncier bâti, non bâti et professionnelle) sont perçues par commune, syndicat de communes, Région et Département	- Les 3 taxes sont perçues par commune, syndicat de communes, communauté de communes , Région et Département - La Taxe Professionnelle Unique est perçue par la communauté de communes ★
Budget de fonctionnement (recettes)	En 2009 Commune : 2 500 000 € communauté de communes : 1 500 000 €	Prévisionnel 2010 Commune : 1 600 000 € communauté de communes : 5 300 000 €
Compétences	- La Commune : Aménagement du territoire, économie, logement social, voirie - Le SIVOM : social et la jeunesse - Le SIVU : gestion des 2 EHPAD - Le SICTOM Pontgibaud/Pontaurmur : gestion des déchets	- La Communauté de Communes : Aménagement du territoire, économie, logement social, voirie, social, jeunesse, 2 EHPAD et déchets (transfert au SICTOM et au SBA). - Le SIVOM et le SIVU sont dissous
Personnels	Salariés Manzat Communauté : 5 personnes Salariés SIVU : 60 personnes Salariés SIVOM : 70 personnes	Salariés Manzat Communauté : 135 personnes

★ La taxe professionnelle de toutes les entreprises du territoire est perçue par la Communauté de Communes qui finance les compétences intercommunales transférées par les communes. Elle reverse aux communes une partie de cette taxe pour le financement des compétences qui sont restées communales.



Eclairage public : quand amélioration rime avec économies

En 2009, La Commune des Ancizes-Comps a décidé d'investir dans l'amélioration de son réseau d'éclairage public. Les travaux sont soutenus par le SIEG (syndicat départemental d'électricité). C'est ainsi qu'avec les progrès techniques actuels, cette amélioration rime aujourd'hui avec économies d'énergie.

L'objectif est de réaliser 50% d'économies d'énergie par an tout en améliorant les flux d'éclairement (éclairage plus régulier et uniforme). Les premiers secteurs concernés par les travaux sont : la rue du Pont du Bouchet, l'avenue du Plan d'eau, l'avenue de la Gare, la rue du Collège et la rue de la Plaine des Champs (route de l'usine).

Ces travaux ont consisté à remplacer les lanternes d'éclairage (tôle) par un nouveau modèle étanche équipé d'un système de réduction de puissance. L'intervention a porté sur 84 candélabres.

Le tableau ci-après synthétise les caractéristiques d'éclairage public avant et après travaux :

	Avant	Après
Puissance des ampoules	250 Watts	150 Watts
Type d'ampoules	Sodium	Sodium haute pression (SHP)
Durée de vie	12 000 heures soit 3 ans	16 000 heures soit 4 ans
Système d'éclairement	Coupure de 1 candélabre sur 2 de 23 heures à 4 heures	2 variations de puissance en fonction d'un point médian
Puissance installée	21 kW	12,6 kW
Consommation moyenne	65 000 kWh par an	30 000 kWh par an

Les premières mesures réalisées montrent 55 % d'économie d'énergie. La commune des Ancizes-Comps est l'une des premières communes du Puy-de-Dôme à avoir réalisé ce type d'investissement.

Les pistes de progrès :

La Commune souhaite poursuivre ce type d'investissement efficace à la fois pour réduire ses dépenses énergétiques et diminuer la pollution lumineuse. Ainsi, dans les prochaines années, ce sont les villages qui vont être rénovés avec des lanternes d'éclairage public équipées de lampes 70W SHP en remplacement de lanternes vétustes équipées de lampes fluorescentes 125 W (environ 90 foyers lumineux).

Ecole maternelle : une solution d'éclairage éco-efficace

En 2008 et 2009, les appareils d'éclairage à l'école maternelle ont été changés. Toutes les ampoules à incandescence ont été remplacées par des ampoules basse consommation de type fluocompact dont les avantages sont :

- * 80% de baisse de puissance (100W=20W),
- * Consommation divisée par 5
- * Durée de vie : 9 ans
- * Amortissement : 2 ans



La Commune va poursuivre ses efforts sur tous les bâtiments communaux. Le renouvellement systématique des lampes grillées par des ampoules basse consommation constitue une première étape vers un travail plus global de fond : le suivi continu des consommations avec pour objectif l'amélioration de l'efficacité énergétique.

L'école primaire est repeinte

Les agents communaux se sont employés, durant la trêve estivale à améliorer les locaux de l'école. Après la classe de Monsieur Prévost, qui a été entièrement réhabilitée, ce sont les couloirs qui ont été repeints.

A l'extérieur, les jeux au sol permettent aux élèves d'animer leurs récréations. Les futurs travaux concerneront le préau.



Déchets :

Communiqué du SICTOM Pontgibaud/Pontaumur

2009 a été une année riche en actualités pour le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de Pontaumur Pontgibaud.

Première actualité, le syndicat a repris en gestion directe plusieurs de ses services (accueil des déchèteries et gestion de l'installation de stockage de déchets non dangereux) qui étaient jusqu'alors confiés à des sociétés privées. Depuis l'automne, ce sont donc quatre gardiens de déchèterie et deux agents d'exploitation du centre d'enfouissement du Milliazeix, à Miremont qui ont rejoint l'équipe du SICTOM, portant ainsi à huit (avec une directrice et une secrétaire comptable) le nombre de membres du personnel à temps plein.

L'objectif affiché est de rechercher l'efficacité dans la gestion du service public : optimisation des coûts et gestion plus performante, au bénéfice des usagers.

Seconde actualité, le Comité Syndical du SICTOM a voté la mise en place d'un mode de financement propre au SICTOM. En effet, les usagers d'un même service (en l'occurrence les 19000 habitants du SICTOM Pontaumur Pontgibaud) doivent payer un prix identique, conformément à la Loi. C'est la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) qui a été choisie par le Comité Syndical.

Cette redevance permet de financer le service de collecte et d'élimination des déchets, c'est-à-dire :

- la collecte des déchets ménagers de 19000 habitants, établissements publics et entreprises,
- la gestion des 4 déchèteries du territoire,

- la collecte et le traitement des matériaux recyclables collectés sélectivement en déchèterie, en point d'apport volontaire ou en porte-à-porte,

- la gestion du centre d'enfouissement de Milliazeix à Miremont,

- l'adhésion au VALTOM pour le traitement des déchets verts et les projets de traitement, la communication et les frais administratifs.

Jusqu'alors, les habitants de la commune étaient soumis à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, basée sur le foncier bâti et réglée avec la taxe foncière. Dorénavant, la REOM est payée par les seuls bénéficiaires du service public d'élimination des déchets et est calculée en fonction du service rendu. Elle est déterminée par des critères votés lors de l'Assemblée générale du 18 décembre 2009 et sera constituée par une partie fixe et une partie variable. Les usagers du service recevront donc une facture du SICTOM à régler auprès du Trésor Public.

Le SICTOM Pontaumur Pontgibaud a mené d'autres projets tels que les travaux de réhabilitation et d'aménagement du centre de stockage des déchets non dangereux de Miremont et la mise en place de la filière de récupération des déchets d'équipements électriques et électroniques sur les 4 déchèteries.

L'objectif est de poursuivre le travail engagé afin d'offrir un service de qualité pour le traitement et la valorisation de nos déchets, respectueux de l'environnement.

Collectes :

Désormais, les sacs noirs sont collectés tous les mardis et les sacs jaunes un vendredi sur deux

Horaires de la déchèterie des Ancizes-Comps

Rue de Fougères
06.84.47.95.10

Du lundi au samedi :
9h00-12h00 et 14h00-18h00
Fermée dimanches et jours fériés

Plastiques agricoles : n'en jetez plus !

Depuis 2003, une collecte annuelle avait lieu, reprise en 2008, par la Chambre d'agriculture. Pour 2009, il n'a pas été possible d'organiser une collecte. En effet, la Chambre travaillait avec une société de la Haute Loire qui assurait le ramassage des plastiques et le recyclage. Cette société se rémunérait sur la valeur des déchets. Or, depuis cet hiver avec la baisse du prix du pétrole et la forte baisse de la demande en produits plastiques, l'activité de recyclage de ces plastiques est à l'arrêt complet. La société a plus de 1,5 ans de stock et aux dernières nouvelles est à la limite du dépôt de bilan... La chambre a donc pris contact avec d'autres entreprises pouvant assurer la collecte et le recyclage : les conditions tarifaires demandées ont été prohibitives. Le budget nécessaire était démesuré et impossible à prendre en charge. Voilà pourquoi, il n'y a pas eu de collecte en 2009. Un courrier de la chambre d'agriculture a été envoyé à tous les exploitants des Combrailles pour leur expliquer cela et leur demander de stocker leurs plastiques, dans la perspective d'une collecte en 2010 si les conditions sont plus favorables. En attendant, certains agriculteurs mettent leurs plastiques dans les bacs Ordures Ménagères, ce qui pose des difficultés de gestion au SICTOM.



Rappel :

Le SICTOM collecte les déchets ménagers et non professionnels. Les plastiques agricoles sont des déchets professionnels pour lesquels une filière sera certainement remise en place. En attendant, n'encombrez pas les bacs Ordures Ménagères pour lesquels une taxe d'enlèvement est perçue.

Stockez ou trouvez une autre solution pour vos plastiques. Merci.

Environnement

En zone Natura 2000, des dispositifs contractuels pleins d'avantages

La charte :

Etablie pour une durée de 5 ans entre le propriétaire ou ayant droit et l'Etat. En échange de « bonnes pratiques », le signataire bénéficie de l'exonération de l'impôt sur le foncier non bâti.

Les contrats :

Etablis pour une durée de 5 ans entre le propriétaire ou ayant droit et l'Etat. En échange de pratiques respectueuses du document de gestion du site, le signataire bénéficie d'une rémunération évaluée sur la base du manque à gagner. 3 types de contrats : Contrats forestiers, Mesures Agri-environnementales Territorialisées et Contrat non agricole et non forestier.

Pour tout renseignement, contacter l'ONF au 04 73 42 01 10



Démographie

Les principales tendances du recensement de la population effectué début 2009

Début 2009, vous avez reçu la visite d'un agent recenseur missionné par la Mairie. Les données qui ont été recueillies vont permettre à l'INSEE de dresser un portrait actualisé des principales caractéristiques de la population communale. Les données seront publiées sur le site internet de l'INSEE mais doré et déjà, les grandes tendances qui se dessinent sont :

- Une baisse de la population mais un solde migratoire positif
- Un renforcement du vieillissement
- Un net desserrement des ménages (les personnes vivant seules dans un logement sont de plus en plus nombreuses),
- Une augmentation du nombre de logements, avec une occupation plus permanente des résidences secondaires.

La politique communale d'accueil de population porte donc ses fruits puisque le nombre de logements augmente et de nouvelles familles viennent s'installer. Malgré ces données positives, la Commune, à l'instar des Combrailles, voit sa population vieillir depuis plusieurs années, c'est ainsi que le renforcement de la politique d'accueil doit être une priorité pour l'avenir.

Associations

Le Rotary agit en faveur de la jeunesse

Plusieurs programmes d'actions du Rotary International, par l'intermédiaire des Clubs, sont mis en œuvre chaque année en faveur de la jeunesse. Le Rotary Club Saint-Georges-De-Mons/Combrailles est demandeur de candidatures pour les porter devant les responsables du District (10 départements) chargés de la gestion des programmes.

Les jeunes gens ou jeunes filles intéressés par l'un des programmes ci-dessous, adresseront à notre Club une lettre de motivation, puis seront convoqués pour un entretien au siège du club.

Les principaux programmes sont :

Echanges de groupes d'études (E.G.E.) – durée 1 mois concernent les jeunes professionnels travaillant depuis au moins 2 ans – âgés de 25 à 40 ans – parlant l'anglais, quelle que soit la profession. Le but est de développer, durant un mois, les capacités professionnelles de leadership en confrontant les expériences : professionnelles, culturelles, humaines avec les jeunes du pays d'accueil, en découvrant d'autres modes de vie et de travail. Le voyage est encadré par un accompagnant rotarien, l'organisation sur place est confiée aux clubs rotariens locaux, lesquels programment les visites et entretiens pour chacune des professions représentées. La Fondation ROTARY prend en charge les frais de transport

et de séjour.

Les Bourses de District : Ces bourses s'adressent à des jeunes gens pour lesquels le défaut de moyens financiers met en péril leur avenir scolaire et professionnel, alors qu'ils ont les dispositions intellectuelles pour réussir. Les enseignants apparaissent les mieux placés pour détecter les élèves susceptibles d'être concernés par ces bourses (exemple : participation au financement du transport, achat de livres, etc). Les demandes motivées sont à adresser au siège du Club.

Les échanges Scolaires d'un an : La durée de l'échange est d'une année scolaire normale dans le pays hôte et concerne les jeunes âgés de 16 à 18 ans. L'accueil se fait successivement dans plusieurs familles (3 à 5). Le but des échanges est, outre l'approfondissement de la langue, de promouvoir l'entente internationale.

Les échanges courts : Durant la période des vacances scolaires d'été, durée 3 à 4 semaines, concernent les jeunes âgés de 15 à 18 ans, la réciprocité entre les familles respectives se fait la même année et est obligatoire.

LE RYLA (Activités Rotariennes pour une promotion de la jeunesse. Est un séminaire d'éveil pour de futurs jeunes responsables, en fin d'études ou en début de vie professionnelle, niveau Bac + 2, âgés de 18 à 25 ans. Inscription pour le 10/02/2010

Bilan de saison pour le club de Volley ball de l'USGA

Le Volley ball club de l'USGA a redémarré une nouvelle saison le 12 septembre par le challenge Jacky Villet ainsi qu'une journée portes ouvertes qui a réuni une dizaine d'enfants de moins de 10 ans. Le club a reçu en mai le trophée qualité qui récompense la meilleure école de volley de la ligue d'Auvergne lors de l'organisation de la coupe de printemps. Dans cette « optique jeune », le club reste toujours à la recherche de cadets, minimes et benjamins (jeunes nés entre 1993 et 1998) pour compléter ses équipes actuelles.

Les entraînements des jeunes sont les mercredis de 14h à 17h au gymnase de Grelières et le vendredi de 18h à 20h au gymnase du Sivom (collège des Ancizes-Comps). Comme l'an passé, le club compte dans son effectif une

équipe féminine senior entraînée par Eric Schall qui dispute le championnat pré-national et qui actuellement se situe en milieu de tableau ; ainsi qu'une équipe UFOLEP mixte qui dispute le championnat Honneur avec pour objectif une des trois premières places. Depuis la fin de la saison dernière (mai 2009) un créneau est ouvert à tous pour la pratique loisir/détente au gymnase du collège les vendredis de 18h à 20h. Comme chaque année le club prépare son calendrier qui sera distribué en fin d'année; le club tient à remercier tous les sponsors pour leur aide à la réalisation de ce calendrier. Les manifestations habituelles comme le repas des anciens volleyeurs ainsi que le tournoi de fin de saison sont bien sûr en préparation pour l'année 2010.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler le secrétariat de l'USGA volley au 04.73.86 71.66 ou nous joindre à l'adresse email: us-ga.volley@gmail.com. Vous pouvez aussi consulter notre blog : usgavolley.blogspot.com.

Petite Enfance-Enfance-Jeunesse: Le Projet Educatif Local

Depuis 1999, le S.I.V.O.M Les Ancizes-St Georges est signataire d'un Contrat Enfance Jeunesse et d'un Contrat Educatif Local avec la CAF du Puy de dôme et Jeunesse et Sports. Ce dispositif fonctionne sur les communes de St Georges de Mons, Les Ancizes-Comps, Manzat, Vitrac, St Angel, Charbonnières les Vieilles, Loubeyrat, Queuille et Chapdes Beaufort.

Dans ce cadre, de multiples actions sont proposées aux jeunes tout au long de l'année :

Avec le Centre de Loisirs: Jeux Educatifs, Danses, Echecs, Vacances scolaires de Toussaint-Noël, Mercredi à St Georges et Loubeyrat, Modélisme, Accueil Préados, Equitation, Ski de fond, Conte, Voile, Animations des quartiers, Cirque, Théâtre, Festival Cinéma.

Avec l'APE de Manzat: Patrimoine, Land art, Activités périscolaires yoga et théâtre, Stage de Cirque pour Toussaint, Soutien scolaire

Avec l'Union Musicale: Eveil musical

Avec l'S EN CIEL: Yoga enfant

Avec ARABESQUE: Art plastique

Avec l'AL de St Georges: Danse enfants le mercredi

Avec l'APE de St Georges: Petit Festival enfants

Avec Chapo Chapito: Animation Cirque enfants

Avec le SIVOM: Ouverture du RAM, Promotion, Diffusion

Quelques 850 enfants et jeunes âgés de 3 à 16 ans issus du territoire ont ainsi la possibilité de participer à des loisirs de qualité et de proximité tout au long de l'année. Ces actions sont encadrées par 6 agents de la collectivité ainsi que par les animateurs diplômés et qualifiés des associations supports.

A partir du 1er Janvier 2010, le SIVOM est dissout et l'ensemble des actions est intégré dans la nouvelle Communauté de Communes.



NOUVELLE ASSOCIATION SPORTIVE

Le monde associatif de la commune des Ancizes-Comps est heureux de vous annoncer la naissance de sa petite dernière : « L'Olympique Badminton Les Ancizes-Comps ». Elle a vu le jour début Janvier et compte déjà une dizaine d'adhérents. Ayant pour but de pratiquer ce sport de raquette qui a le vent en poupe, elle espère conquérir le cœur du plus grand nombre. C'est ainsi qu'elle pourra constituer à partir de Septembre un club officiel, affilié à la Fédération Française de Badminton. Des journées découvertes seront ainsi proposées au cours du printemps. Les deux « papas » restent à votre disposition pour plus de renseignements (tel : 06 62 08 75 83)

Associations suite

Combrailles auto rétro est un club ayant son siège en Mairie des Ancizes-Comps, le but poursuivi est de sauver et faire revivre des voitures anciennes. Il a été créé par un petit groupe de passionnés fin 1991, avec une première sortie le 1 mai 1992.

Le club est affilié à la Ligue d'Auvergne et la FFVE sous le numéro 777, actuellement plus 1050 adhérents au niveau national (clubs, musées, associations ..) celle-ci est reconnue d'utilité publique depuis 1an.

Notre club compte actuellement une soixantaine d'adhérents, qui résident dans trente communes des Combrailles, et fournissent une richesse de fonctionnement et d'échanges d'activités locales.

Les adhérents ont une ou plusieurs voitures restaurées par leurs soins, plus d'autres en attente de restauration. L'activité après ce long travail est de participer à des expositions, de s'associer à d'autres manifestations, d'effectuer des actions humanitaires : ligue du cancer, téléthon, tous pour un sourire, et aussi d'inviter ou de recevoir des clubs de toutes les régions pour faire découvrir les Combrailles.



Chaque année pour le week-end de l'Ascension, environ une vingtaine de voitures du club partent dans des régions différentes(Bordelais, Vendée, Ardèche, Lot, Cantal, etc..) pour visiter ou être reçus par d'autres clubs.

DATES À RETENIR

- **11 et 12 septembre 2010** nous accueillerons 25 voitures- Volc-Ancêtres (rallye touristique d'autos d'avant 1920)

- **23 septembre 2012** : 20 ANS DU CLUB et RASSEMBLEMENT DE LA LIGUE D'Auvergne
150 VOITURES ANCIENNES seront au rendez-vous et sillonneront les Combrailles

Comité de jumelage : échange 2010 aux Ancizes-Comps

Le comité de jumelage Les Ancizes - Saint Georges s'est rendu fin Août à Sinzing, en Bavière. Un groupe d'une quarantaine de personnes avait répondu à l'invitation de nos amis allemands, dont 16 jeunes encadrés par les animateurs du Clalage. Les délégations espagnole et hongroise sont venues augmenter la grande famille européenne.

Sur place, la semaine a été ponctuée par des moments officiels (débat sur la crise européenne) et d'autres moments plus ludiques : ateliers cuisine et dégustation, visite en forêt bavaroise d'une mine d'argent, découverte de Ratisbonne (Regensburg) ...

En 2010, le Comité s'apprête à accueillir à son tour ses hôtes allemands et espagnols pendant la dernière semaine d'Août. Le Clalage organisera pendant la même période et en parallèle son camp d'été.

Le comité appelle déjà les personnes intéressées pour accueillir à se faire connaître auprès des membres du bureau (M Rafalko 04 73 86 96 67 - Mme Aubignat 04 73 86 77 84).

Lettre d'information municipale
des Ancizes-Comps

Directeur de la publication :
Pascal Estier

Responsable de la Commission
« Communication » :
Guillaume Girard

Rédaction et réalisation :
Alexandra Dussaby

Photos : Mairie des Ancizes-Comps

Impression : L'imprimeur.com
Tirage : 950 exemplaires - papier
PEFC

Dépôt légal :

Le bulletin municipal est distribué
dans toutes les boîtes aux lettres de la
Commune. Si vous ne le recevez pas,
merci d'appeler au 04 73 86 80 14



Le calendrier 2010 des manifestations

Sam 06 février : loto des parents d'élèves
Dim 07 février : concours de belote du club ARA
Mar 09 février: Mardis du rire « Les Zinedines »
Vend 12 février : carnaval organisé par l'amicale laïque
Sam 13 février : bal des conscrits
Dim 14 février : concours de belote du comité des fêtes de Comps
Dim 21 février : concours de belote du comité des fêtes des Ancizes
Sam 27 et Dim 28 février : théâtre au foyer rural
Vend 05 mars : théâtre au foyer rural
Sam 06 mars : théâtre au foyer rural
Lund 05 avril : thé dansant du club ARA
Sam 10 avril : bal des conscrits
Mar 13 avril: Mardis du rire « Warren Zavatta »
Dim 02 mai : thé dansant anciens d'AFN
Sam 08 mai : Foire et cérémonies commémoratives
12, 13, 14, 15, 16 mai : fête patronale
Sam 12 juin : fête des écoles
Sam 19 juin : bal des conscrits
Sam 26 juin : Rando quad organisé par le comité des fêtes des Ancizes

Sam 03 juillet : concert de Dany Puck
Sam 10 juillet : bal des conscrits
Mar 13 juillet : bal en plein air organisé par le comité des fêtes des Ancizes
Mer 14 juillet : feu d'artifice et repas champêtre organisé par le comité des fêtes des Ancizes-Comps *ou manifestation intercommunale*, cérémonies commémoratives
Sam 17 juillet : fête à Comps
Dim 01 août : thé dansant du club ARA
Sam 14 août : concours de pétanque organisé par le comité des fêtes de Comps
11, 12, 17, 18 septembre : théâtre au foyer rural
Mar 05 octobre: Mardis du rire « Barber Shop Quartet »
Dim 10 octobre : thé dansant du club ARA
Jeu 11 novembre : foire et cérémonies commémoratives
Sam 27 novembre : bal des catherinettes organisé par le comité des fêtes des Ancizes
Sam 04 décembre : téléthon
Mar 7 décembre: Mardis du rire « Jacky Matte »
Dim 12 décembre : thé dansant anciens d'AFN

Idées d'éco-citoyen

Que faire pour consommer moins ?

Sur le canton de Manzat, en 2005, la consommation d'énergie est de 12 MWH par habitant et par an soit 30% de la consommation totale du territoire (source ADUHME). Deux postes de consommation sont particulièrement importants ; la production de froid, qui représente 1/3 des dépenses en moyenne, et l'éclairage. Pour ces deux fonctions il existe aujourd'hui des solutions très efficaces : réfrigérateur classe A++, lampes basse consommation.

Agir pour maîtriser votre consommation d'électricité

En plus du remplacement des appareils les plus gloutons en énergie, des gestes simples, permettent de réduire sa consommation d'électricité.

Pour les appareils de production de froid, on peut par exemple :

- faire attention à l'encastrement d'appareil. La grille noire derrière un réfrigérateur ou un congélateur doit évacuer la chaleur et pour cela l'air doit pouvoir circuler librement
- dégivrer lorsque la couche de givre atteint 4mm
- laisser refroidir les aliments avant de les congeler ou de les mettre au réfrigérateur
- laisser décongeler les aliments dans le réfrigérateur
- régler le congélateur à -18°C et le réfrigérateur à 4°C
- ne pas trop chauffer la pièce où se situent ces appareils
- vérifier l'étanchéité de la porte avec une feuille de papier.

Par ailleurs, les veilles et leur multiplication sur tous types d'appareils sont également un poste de dépenses important, elles peuvent représenter dans certains cas jusqu'à 20% de la consommation d'électricité. Ce soutirage continu de courant va de 1W jusqu'à 30W (écran d'ordinateur). Et même la veilleuse éteinte, un appareil peut continuer à consommer du courant du fait de la

présence d'un transformateur (ce dont on peut éventuellement se rendre compte en écoutant un grésillement). Seul un appareil débranché ne consomme rien.

Pour éviter cela, on pourra acquérir une multiprise munie d'un interrupteur, pour couper la tension de tous les appareils en même temps. Ceci est recommandé par exemple pour le matériel informatique groupé.

Exemple de démarche pour diviser par 3 sa consommation d'électricité

- Tout d'abord, éviter tous les appareils énergivores : réfrigérateur américain, aquarium, sèche-linge, lampe halogène.
- Pour les appareils de froid choisir les plus efficaces.
- Les lampes les plus utilisées seront à basse consommation, permettant une importante économie sur l'éclairage.
- Cuisson : on préférera utiliser directement l'énergie thermique du gaz, moins onéreuse, plutôt que les plaques électriques. Les fours à micro-ondes consomment moins d'énergie que les fours « classiques » pour le réchauffage des plats.
- Un téléviseur sera choisi parmi les plus efficaces énergétiquement, et on veillera à éteindre l'appareil plutôt que de le laisser en veille. On fera de même dans la mesure du possible pour tout le matériel hi-fi / vidéo.
- Lavage : les lessives actuelles permettent de laver à froid avec la même efficacité.

Pour plus de renseignements, vous pouvez aussi contacter l'Espace Info Energie :

ADIL63 Maison de l'Habitat
129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND
Par téléphone : 0 800 503 893